

PROCES-VERBAL DE L'INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ET DE L'ELECTION DU MAIRE ET DE CINQ ADJOINTS

L'an deux mille quatorze, le vingt-huit mars à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de REPLONGES proclamé par le bureau électoral à la suite des opérations du 23 mars 2014, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière du 24 mars 2014 qui leur a été adressée par le Maire, Michel VOISIN, Député de l'Ain, Maire de REPLONGES, conformément aux articles L.2122-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : M. VERNOUX Bertrand – Mme PRUDENT Sylvette – MM. RETY Jean-Pierre
Mlle ROBIN Pascale – M. GAULIN Christian – Mme BOIVIN Nadine
M. CHATELET Denis – Mme BLANC Dominique – M. BENAS Jean-Paul
Mme BERTHET Laurence – M. MONTERRAT Raphaël – Mme RAVAT Ginette
M. BERRY David – Mme CHAMEROY Jocelyne – M. DEVEYLE Alain
Mme PACCAUD Christine – M. LACONDEMINE Cédric – Mme DESBROSSES
Marie-Claire – M. TANTON Cédric – Mme CAILLE Catherine – M. CHEVRET
Pascal – Mme JOLY Christelle – M. PAQUELIER François – Mme PONCET
Florence – M. BOURRET Philippe – Mme BERNY Sophie – M. RICHE Bernard,
Conseillers Municipaux.

Secrétaire : Mme JOLY Christelle

Assistaient : Mme DUSSUD MONTERRAT Karine – Mme GAFFIER Christel – M. MOSER
Patrick

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Michel VOISIN, Député de l'Ain, Maire sortant de REPLONGES, qui après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés au procès-verbal de l'élection municipale du 23 mars 2014 :

Scrutin du 23 Mars 2014 :

Nombre d'électeurs inscrits	: 2 588
Nombre de votants	: 1 784
Nombre de bulletins nuls	: 81
Nombre de suffrages exprimés	: 1 703
Majorité absolue	: 852



Accord pour D. Fusion
LE 07 04 14

Le Maire de Replonges,


Bertrand VERNOUX

Monsieur le Président déclare installer :

M. VERNOUX Bertrand – Mme PRUDENT Sylvette – MM. RETY Jean-Pierre – Mlle ROBIN Pascale – M. GAULIN Christian – Mme BOIVIN Nadine – M. CHATELET Denis – Mme BLANC Dominique – M. BENAS Jean-Paul – Mme BERTHET Laurence – M. MONTERRAT Raphaël – Mme RAVAT Ginette – Monsieur BERRY David – Mme CHAMEROY Jocelyne – M. DEVEYLE Alain – Mme PACCAUD Christine – M. LACONDEMINE Cédric – Mme DESBROSSES Marie Claire – M. TANTON Cédric – Mme CAILLE Catherine – M. CHEVRET Pascal – Mme JOLY Christelle – M. PAQUELIER François – Mme PONCET Florence – M. BOURRET Philippe – Mme BERNY Sophie – M. RICHE Bernard,

dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

Monsieur le Maire cède la présidence à Monsieur Jean Paul BENAS, doyen des membres du Conseil Municipal, qui préside la suite de cette séance en vue de l'élection du maire et des adjoints

L'article L.2122-2 du CGCT prévoit que « le Conseil Municipal détermine le nombre des Adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif global du Conseil Municipal. » soit huit adjoints au maire au maximum et au minimum un adjoint.

Cinq conseillers municipaux ayant déclaré ne pas prendre part au vote, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par vingt-une (21) voix pour et une (1) abstention,

- DECIDE de créer cinq (5) postes d'Adjoints au Maire.

4^{ème} QUESTION

ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

PREMIER TOUR DE SCRUTIN

Conformément aux dispositions prévues par l'article L.2122-7-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipale fixant le nombre d'adjoints au maire à cinq (5), Monsieur le Maire indique que l'élection des adjoints au maire, dans les communes de plus de 1000 habitants s'effectue au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel, avec une obligation de parité pour ces listes. En revanche, cette obligation n'est pas une obligation de stricte alternance.

« Si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus. »

Après un appel de candidature, une seule liste de candidats est proposée, liste A.

Cinq conseillers municipaux indiquent qu'ils ne prendront pas part au vote.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

* Nombre de membres présents	: 22
* Nombre de membre ayant donné pouvoir	: 0
* Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 22
* A déduire bulletins blancs ou litigieux	: 2
* Reste pour le nombre de suffrages exprimés	: 20
* Majorité absolue	: 11

Liste A : vingt (20) voix

La liste A ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, sont proclamés élus en qualité d'adjoints au maire dans l'ordre du tableau :

Monsieur RETY Jean-Pierre	1 ^{er} adjoint au maire
Madame PRUDENT Sylvette	2 ^{ème} adjoint au maire
Monsieur GAULIN Christian	3 ^{ème} adjoint au maire
Madame ROBIN Pascale	4 ^{ème} adjoint au maire
Monsieur BENAS Jean-Paul	5 ^{ème} adjoint au maire

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

5^{ème} QUESTION

ORDRE DU TABLEAU DES CONSEILLERS

A l'issue des élections ayant désigné le Maire et ses Adjoints, l'ordre du tableau devient le suivant :

N° ordre / Fonction	Nom & Prénom Domicile	Né(e) le Date d'élection	Suffrages obtenus
1 Maire	VERNOUX Bertrand 392, Rue de la Madone	19/12/1966 28/03/2014	1074
2 1 ^{er} Adjoint	RETY Jean-Pierre 228, Rue du Mottier	13/06/1955 28/03/2014	1074
3 2 ^{ème} Adjoint	PRUDENT Sylvette 623, Chemin de Gros Loup	14/05/1952 28/03/2014	1074
4 3 ^{ème} Adjoint	GAULIN Christian 111, Rue de la Tour	30/09/1961 28/03/2014	1074
5 4 ^{ème} Adjoint	ROBIN Pascale 724, Rue du Bourg	31/08/1957 28/03/2014	1074
6 5 ^{ème} Adjoint	BENAS Jean-Paul 88, Impasse de la Lye	25/06/1948 28/03/2014	1074
7	CHAMEROY Jocelyne 350, Route du Creux	01/08/1950 23/03/2014	1074
8	CHEVRET Pascal 369, Rue Mogen	13/08/1958 23/03/2014	1074
9	BLANC Dominique 120, Chemin de Bon Arrivoir	05/12/1958 23/03/2014	1074
10	RAVAT Ginette 184, Rue du Pré de l'Etang	22/01/1960 23/03/2014	1074
11	DESBROSSES Marie-Claire 1180, Route du Creux	01/09/1960 23/03/2014	1074
12	CHATELET Denis 193, Impasse de la Mare	14/12/1963 23/03/2014	1074
13	BOIVIN Nadine 1, Clos des Vignes	25/04/1964 23/03/2014	1074
14	BERTHET Laurence 50, Rue de la Croix Verte	18/12/1966 23/03/2014	1074
15	DEVEYLE Alain 199, Rue de la Gabrielle	04/04/1967 23/03/2014	1074
16	MONTERRAT Raphaël 104, Rue des Pommiers Blancs	04/08/1968 23/03/2014	1074
17	TANTON Cédric 27, Rue de la Cressonnière	28/12/1972 23/03/2014	1074
18	PACCAUD Christine 62, Rue du Clos	28/09/1973 23/03/2014	1074
19	CAILLE Catherine 265, Chemin de Bon Arrivoir	25/07/1974 23/03/2014	1074
20	LACONDEMINE Cédric 1001, Chemin de Gros Loup	23/11/1974 23/03/2014	1074
21	BERRY David 149, Rue du Bourg	31/03/1983 23/03/2014	1074

22	JOLY Christine 406, Route de Pont de Veyle	01/07/1983 23/03/2014	1074
23	RICHE Bernard 605, Rue du Bourg	21/02/1951 23/03/2014	629
24	BOURRET Philippe 121, Rue de la Cressonnière	21/04/1962 23/03/2014	629
25	PAQUELIER François 640, Rue de Romanèche	15/10/1965 23/03/2014	629
26	BERNY Sophie 68, Rue du Bourg	03/09/1974 23/03/2014	629
27	PONCET Florence 44, Impasse des Hortensias	05/07/1977 23/03/2014	629

Aucune observation et réclamation n'ayant été enregistrées, les membres présents ont ensemble signé le procès-verbal.

A REPLONGES, le 28 mars 2014

Le Doyen d'Age
du Conseil,

Le Secrétaire,

Le Maire,

Jean-Paul BENAS

Christelle JOLY

Bertrand VERNOUX

Les Membres du Conseil Municipal,

J.P. RETY	S. PRUDENT	C. GAULIN	P. ROBIN	J. CHAMEROY
P. CHEVRET	D. BLANC	G. RAVAT	M.C. DESBROSSES	D. CHATELET
N. BOIVIN	L. BERTHET	A.DEVEYLE	R. MONTERRAT	C. TANTON
C. PACCAUD	C. CAILLE	C. LACONDEMINE	D. BERRY	B. RICHE
P. BOURRET	F. PAQUELIER	S. BERNY	F. PONCET	